

Brigade verte Vers une nouvelle police territoriale ?

L'État envisage de mutualiser les compétences des policiers municipaux et des agents de la Brigade verte aux fonctions quasi similaires. Mais dans le Haut-Rhin, la Brigade verte est encore une exception. La sénatrice Catherine Troendlé est montée au créneau.

Les gardes champêtres exercent des missions souvent proches de celles des policiers municipaux, bien que davantage orientées vers les problématiques rurales et des missions environnementales.

Conscients à la fois de l'importance de ces missions et de la nécessité d'enrayer le déclin d'une profession rendue insuffisamment attractive par certaines dispositions statutaires, les gardes champêtres devraient intégrer une nouvelle police territoriale.

Respecter la Brigade verte

Dans ce contexte, le syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux du Haut-Rhin (ou Brigade verte) serait appelé à disparaître par le transfert du personnel des gardes champêtres dans des communes disposant d'un service de police municipale ou dans des EPCI (établissement public de coopération intercommunale) après création d'un service de police intercommunale.

Fin janvier, dans le cadre d'une



La sénatrice Catherine Troendlé a été reçue au ministère de l'Intérieur pour défendre la cause de la Brigade verte. Photo Paul Bernard Munch

discussion relative à la police municipale, Catherine Troendlé, sénatrice du Haut-Rhin, avait interpellé au Sénat Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, lequel a dit « vouloir respecter la Brigade verte ».

Reçue mercredi au ministère de l'Intérieur, avec Henri Masson et Jean-Louis Bouton, respectivement président et directeur de la Brigade verte, Catherine Troendlé a plaidé la cause de cette particularité haut-rhinoise (depuis 1988), transposable dans d'autres départements.

Néanmoins, la complexité, qui

réside dans le multifinancement (dont 48 % émanant du conseil général) de ce syndicat mixte -ne disposant pas d'une fiscalité propre- dans le nouveau cadre d'une police territoriale, semble être un réel casse-tête pour les rédacteurs du futur texte gouvernemental.

Consultations jusqu'à mi-2014

Dans tous les cas, Renaud Vedel, directeur adjoint du cabinet de Manuel Valls, en présence d'experts du ministère de l'Intérieur, a assuré ses interlocuteurs que les travaux de rédaction d'un texte

gouvernemental sont encore au stade des consultations qui devraient se poursuivre jusqu'au moins mi-2014.

Il a assuré la sénatrice ainsi que ses accompagnateurs qu'ils seraient informés et associés à l'évolution du dossier au fur et à mesure de son élaboration.

Ce qui permettra aux responsables de la Brigade verte d'anticiper toute évolution de leur statut. Dès à présent, un maintien transitoire le plus long possible est acquis si le texte ne devait pouvoir pérenniser le statut actuel du syndicat mixte.

« Des compétences quasi identiques à celles de la police municipale »

Pour la Brigade verte de Hagenthal, « la police territoriale aura le même travail que nous. Sauf que nous sommes plus axés sur le rural. Mais les compétences sont quasi identiques. Quoique les nôtres sont encore plus nombreuses, nous avons la chasse et la pêche en plus. » C'est ce qu'expliquent Jean-Paul Linder, chef de poste à Hagenthal et son adjoint Philippe Lhuillier.

Une brigade qui couvre toute la zone sud de l'Alsace, soit 44 communes de Rosenau à Koestlach en passant par Kiffis, Neuwiller et Saint-Louis. Pour eux, la proposition avancée par l'État de regrouper police municipale et Brigade verte n'est pas incohérente. « L'État ne veut plus faire de différence entre police d'État et police locale. Il veut mettre toutes les compétences ensemble », avance Philippe Lhuillier. Un principe qu'il voit d'un œil « assez confiant ».

Car il est vrai que les compétences sont similaires : comme les policiers municipaux, les agents de la Brigade verte peuvent

baliser les infractions au code de la route comme les stationnements gênants ou interdits, les feux de signalisation grillés, etc. Ils sont aussi sollicités pour encadrer des manifestations locales diverses.

À Hagenthal, les huit agents exercent toutes ces compétences en voiture, à VTT et même à cheval. « L'an dernier, nous avons fait 1 200 interventions, hors surveillance générale. Nous organisons également des sorties nature avec les établissements scolaires », explique Jean-Paul Linder. On peut y ajouter la lutte contre les dépôts sauvages -125 dénombrés l'an dernier dont 27 verbalisés directement aux responsables par une amende de 35 €- contre les quads qui ne sont pas autorisés en forêt -une amende de 135 € pour le conducteur-, les nettoyages après des intempéries, la lutte contre les nuisances sonores... Autant de tâches faites quand c'est nécessaire conjointement avec la gendarmerie ou la police... Bref, la Brigade verte est sur tous les fronts.



Jean-Paul Linder, Christophe Deck et Patrick Simon. Photo Nadine Muller

La bulle le dimanche



Photo Paul Munch

Et derrière le maire de Blotzheim, l'ami Jean-Paul (qui a toujours le mot pour rire, vous diront les bouts de choux de sa commune), on ajoutera qu'elles sont généralement bien assaisonnées, les salades des notables.- Jeanlou



Deux chèques d'un montant de 300 euros chacun ont été remis aux associations Laura et Aaron. Photo Danigo

▲ Saint-Louis

Le 22 juin, la chorale des Rossignols et l'ensemble vocal du collège Forlen avaient donné un concert pour les associations Laura et Aaron. Ce samedi à l'occasion de la fête de l'école Galilée, les enfants ont à nouveau chanté sous la direction d'Angèle Wehrlé. Le montant des fonds collectés

s'est élevé à 540,98 €, l'association les Rossignols a arrondi cette somme à 600 €. Muriel Meyer, marraine d'Aaron et secrétaire de l'association, a reçu un chèque d'un montant de 300 €. Pour l'association Laura, c'est Romain Fabry qui s'est vu remettre le chèque. « Ils ont chanté pour ceux qui n'ont pas la chance d'être bien portants. » Voilà des rossignols qui ont du cœur !

FREY
PRÊT-À-PORTER HOMMES-FEMMES

NOUVELLE DÉMARQUE
jusqu'à **-50%***
sur 50% du magasin

DESTOCKAGE MASSIF DES SOLDES

Une seule adresse pour vos Soldes - FREY à Saint-Louis !
35 avenue de Bâle - SAINT-LOUIS

Ouverture
d'un nouveau

CABINET DE PODOLOGIE

(Soins de pédicurie, semelles orthopédiques thermoformées, orthoplasties...)

à Hagenthal-le-Bas

Laure HALTER
5B rue des Prés - 68220 HAGENTHAL-LE-BAS - 06 67 62 50 77

Jusqu'au 30 juillet 2013

WIRU CHEMISIER HABILLEUR

SOLDE! Profitez-en...

48 avenue de Bâle - SAINT-LOUIS - 03 89 69 72 30